



REVUE DE PRESSE DU 15/02/2017

- 1- Les banques algériennes s'orientent vers l'adoption, au premier semestre de l'année en cours, d'une nouvelle formule dédiée aux prêts ou crédits islamiques, connus sous la désignation de crédits de participation et association. Ce crédit basé sur un principe solidaire de l'obligation de partage des profits et des pertes, qui exclut toute activité illicite selon la Chariaâ, ainsi que la spéculation et le riba (intérêt et usure), sera lancé ce premier semestre de 2017, a annoncé le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar, lors de son intervention, hier, à l'émission de la Radio «l'invité du matin».

- 2- Le Ministre du Commerce par intérim, Abdemadjid Tebboune, a décidé, de manière inattendue, de limoger le DG du CNRC, Mohamed Maouche, pour l'avoir... contredit. Abdelmadjid Tebboune a fini par avoir raison du DG du CNRC. Le ministre, été irrité au plus haut point par les déclarations publiques du patron du CNRC faisant état de chiffres prouvant que le système de registre de commerce électronique est opérationnel depuis 2015 et qu'une bonne partie des commerçants en disposent. Ceci a pris le contre-pied Tebboune qui avait fait une déclaration solennelle dans laquelle il s'est engagé à lancer le fameux système de registre de commerce électronique avant la fin du premier trimestre 2017.

- 3- Le gouvernement devait se réunir pour discuter plusieurs points dont les quotas d'importations des véhicules neufs pour cette année 2017, cette réunion a été reportée pour dimanche prochain 19 février. Ce sera donc le 19 février, soit dimanche prochain que le gouvernement tranchera sur la question des quotas d'importation de véhicules neufs de 2017.

- 4- Victime collatérale de la crise financière que traverse le pays, induite par la forte baisse du prix du pétrole, l'usine d'assemblage et de maintenance de tramways d'Annaba, appartenant à la Compagnie Industrielle des Transports Algériens (Cital), fait face à sa première véritable crise. Austérité oblige et gel des projets des lignes de tramway et de leurs extensions dans certaines villes, elle a été contrainte de réduire fortement ses activités après avoir été amputée de la fabrication de 53 attelages. C'est le directeur du projet Tramways et Câbles de Cital, Brahim Bouchrit, qui a annoncé, au micro de la chaîne 3 de la radio algérienne, que cette réduction de l'activité de l'usine allait entraîner une diminution de près de 80% de son chiffre d'affaires, estimé à l'origine à 17 milliards de dinars.



- 5- La 16e édition du salon "Talents et Emploi " se tiendra du 16 au 18 février au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger et réunira plusieurs entreprises et secteurs confondus, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Ce salon de trois jours constitue un "espace privilégié" de rencontres entre recruteurs et demandeurs d'emplois et où des offres d'emplois et métiers divers seront proposés, offrant ainsi une précieuse opportunité de contacts entre demandeurs d'emplois et recruteurs, souligne-t-on.

- 6- Pas moins de 44 nouveaux marchés informels ont fait leur apparition en 2016 alors que 1.035 avaient été éradiqués depuis le lancement de l'opération de lutte contre ces sites commerciaux illégaux en août 2012, indique un rapport du ministère du Commerce dont l'APS a obtenu une copie. Sur les 1.412 marchés informels qui existaient avant 2012, plus de 73% ont été éradiqués en quatre ans, soit 1.035 sites illégaux, indique le même rapport qui souligne que parmi les 49.856 intervenants qui activaient dans ces marchés, 21.239 commerçants ont été réinsérés dans le circuit commercial légal, soit 42%.

- 7- Le conseil d'administration d'Air Algérie a convoqué l'assemblée générale pour aujourd'hui à 10 h afin de désigner un nouveau P.-dg à la tête de l'entreprise, a-t-on appris de source sûre. C'est un cadre supérieur de la compagnie nationale aérienne qui succédera à Mohamed Abdou Bouderbala qui a occupé le poste de P.-dg durant un an et demi, selon la même source.

- 8- Le Ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri a appelé lundi l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) à accompagner l'Algérie en matière de formation afin de renforcer les capacités de qualification et de gestion dans le secteur du tourisme.

- 9- Plusieurs ministres du gouvernement actuel se porteront candidats pour le parti FLN lors des prochaines élections législatives. En effet, sept ont déjà déposé leurs dossiers et d'autres se joindront à la liste dans les prochains jours, selon les explications du secrétaire générale du parti, Djamel Ould Abbès.

- 10- Six casemates pour terroristes à Boumerdès et une mine de confection artisanale à Bordj-Bou-Arreridj ont été détruites dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a détruit le 12 février 2017, à Boumerdès, six casemates pour terroristes, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une mine de confection artisanale à Bordj- Bou-Arreridj", précise le MDN.



A lire : Finances: Le crédit islamique arrive

Les banques algériennes s'orientent vers l'adoption, au premier semestre de l'année en cours, d'une nouvelle formule dédiée aux prêts ou crédits islamiques, connus sous la désignation de crédits de participation et association.

Ce crédit basé sur un principe solidaire de l'obligation de partage des profits et des pertes, qui exclut toute activité illicite selon la Chariaâ, ainsi que la spéculation et le riba (intérêt et usure), sera lancé ce premier semestre de 2017, a annoncé le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar, lors de son intervention, hier, à l'émission de la Radio «l'invité du matin».

Soulignant que cette nouvelle formule s'inscrit dans le cadre de la diversification des financements et les moyens d'épargne, visant l'attraction de nouveaux modes de financement par le biais de nouveaux opérateurs, y compris dans le cadre des placements islamiques dans des obligations pour canaliser l'argent en circulation hors du circuit bancaire. Dans ce dernier cas, et en comparaison aux obligations classiques, le placement islamique qu'on va certainement introduire dans le cadre du lancement d'une seconde opération de mise en vente de bons obligataires, donne à l'acheteur l'accès à une part de l'actif et ainsi des profits qu'il recevra au lieu des intérêts.

« Le lancement de cette nouvelle formule est prévu d'ici juin, mais cela dépend de la préparation de chaque banque pour se lancer dans le créneau du crédit islamique », précise M. Boualem Djebbar, non sans révéler dans ce cadre qu'une rencontre, dont le thème est lié au financement islamique, a récemment regroupé les responsables des banques publiques, avec la présence de spécialistes étrangers.

« Et, nous allons travailler à la finalisation de quelques procédures avant de demander l'autorisation à la Banque d'Algérie », soulignera-t-il. M. Boualem Djebbar devait rappeler lors de son intervention à propos du prêt islamique que les banques n'accordent pas de crédit à taux d'intérêt zéro", et même si cela a été pratiquée dans des cas précis, de crédits d'investissement, c'est l'Etat qui prenait à sa charge le paiement du taux d'intérêt, citant dans ce contexte l'exemple du crédit Rfig" consenti aux agriculteurs.

Par ailleurs, le président de l'ABEF, qui occupe également le poste de P-dg de la banque BADR, a indiqué que les prêts d'investissement ont pris une grande part dans le taux global des crédits bancaires accordés en 2016. « Sur les 8 400 milliards de dinars consentis en matière de crédit par les banques, un taux de 75 % de ces crédits, à moyen et long terme, a été accordé dans le cadre de prêts d'investissement, chose qui devrait créer de la richesse », a-t-il estimé.

Sur un autre plan, M. Boualem Djebbar a déclaré que la BADR a financé, en 2016/2017, 20 000 dossiers consacrés aux prêts saisonniers ; quant aux crédits accordés dans le cadre de la formule Ansej, le P-dg de la BADR a réitéré la disponibilité de la banque à échelonner les dettes des jeunes investisseurs en difficultés, à condition d'assurer la continuité des activités et le règlement d'une petite partie du crédit.